



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ISERE

***DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
DE L'ISERE***

***Enquête départementale sur la place et le rôle de
l'Information Jeunesse dans les politiques
territoriales de la jeunesse***

2011

Mot de la Directrice

La Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère est attachée au développement du réseau des Points Information Jeunesse/Bureaux Information Jeunesse en Isère, considérant que l'information constitue un enjeu central pour l'éducation et l'épanouissement des jeunes.

L'approche départementale qui en découle, vise à promouvoir l'information jeunesse en intégrant sa prise en compte dans les politiques territoriales afin de favoriser la cohérence des actions en direction des jeunes. Le correspondant départemental de la Direction départementale de la cohésion sociale, en collaboration avec les autres conseillers d'éducation populaire et de jeunesse de l'Isère, évalue le fonctionnement des PIJ/BIJ et y apporte son expertise.

La Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère est fortement impliquée dans l'animation du réseau des 23 PIJ/BIJ en collaboration avec l'Association Départementale de l'Initiative et de l'Information Jeunesse (ADIJ) et le CRIJ Rhône-Alpes.

L'enquête réalisée et présentée ci-après, traduit cette implication départementale qui a pour objectif d'analyser le rôle et la place des PIJ/BIJ de l'Isère dans les politiques territoriales des jeunes. Elle souligne également la volonté de valoriser l'information jeunesse.

Nous souhaitons remercier les informateurs jeunesse qui ont répondu aux questions des agents de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère et qui font vivre l'information jeunesse au quotidien.

Enquête départementale sur la place et le rôle de l'Information Jeunesse dans les politiques territoriales de la jeunesse.

L'Information Jeunesse (IJ) s'inscrit dans le paysage des actions en direction des jeunes à travers les Bureaux Information Jeunesse (BIJ) et les Points Information Jeunesse (PIJ). Il existe 23 BIJ/PIJ en Isère. Ces structures se positionnent, de manière variable dans l'organisation des politiques territoriales de la jeunesse. La spécificité de leurs interventions peut être un atout nourrissant des complémentarités ou un inconvénient ne figurant pas dans les créneaux habituels des actions du champ de la jeunesse.

Nous connaissons l'importance de l'information dans notre société et la nécessité pour les jeunes d'avoir accès à cette information pour leurs parcours de socialisation mais nous connaissons mal la place (organisation, moyens), le rôle (missions, actions), l'impact des actions des BIJ/PIJ et leur légitimité/visibilité dans les territoires.

Pour essayer d'apporter quelques éléments de réponse et améliorer la compréhension de la réalité de l'IJ, la DDCS a entrepris, en collaboration avec le CRIJ Rhône Alpes et le réseau départemental des BIJ/PIJ de l'Isère, une démarche qualitative auprès de toutes les structures iséroises. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une enquête approfondie mais plutôt d'une photographie qui souhaite mettre en exergue certains aspects de la réalité de l'IJ. Notre travail n'épuise pas le sujet, il ne fait qu'introduire une compréhension étayée de l'IJ. Nous espérons qu'il deviendra un support d'échanges entre les professionnels et les élus concernés afin de produire de la connaissance utile pour l'action.

La DDCS de l'Isère souhaite accompagner et mettre en valeur l'action de l'IJ ; pour cette raison nous avons intégré les BIJ/PIJ dans le suivi des politiques territoriales de jeunesse et les CEPJ en charge des territoires ont activement participé à cette entreprise.

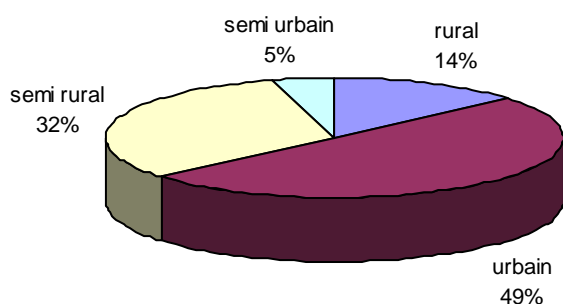
La méthode

Nous avons réalisé, entre octobre et décembre 2010, 23 entretiens avec les responsables et/ou les informateurs jeunesse. L'entretien d'une durée d'environ une heure trente se déroulait dans les locaux des BIJ/PIJ et était structuré par une grille d'entretien. Cette grille a été conçue en collaboration avec la DRJSCS Rhône Alpes qui entreprendra la même démarche pour le département du Rhône. Signalons le bon accueil que nous avons eu et la disponibilité des professionnels rencontrés. L'exploitation des entretiens ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisés par les CEPJ de la DDCS de l'Isère (L. Druon, F. Michelland, N. Precas).

1- Quelques caractéristiques de BIJ/PIJ de l'Isère

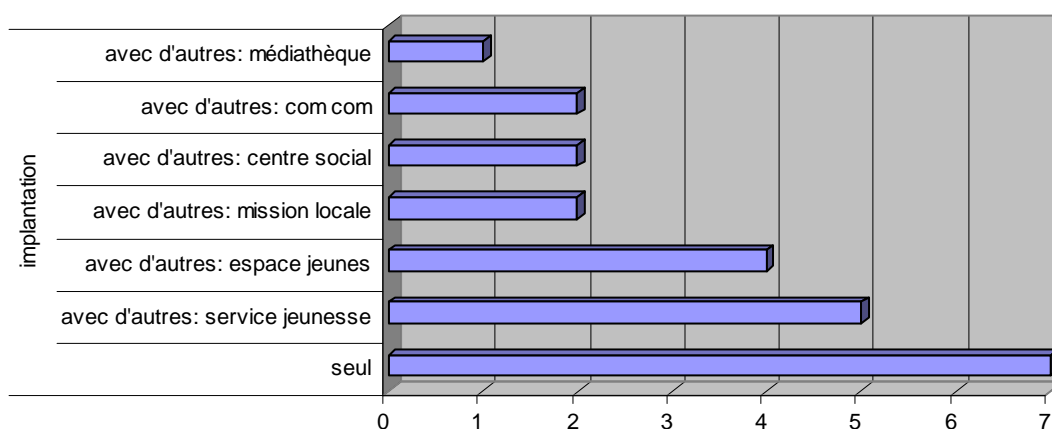
Nous n'avons pas recherché une exhaustivité de toutes les caractéristiques des BIJ/PIJ, seulement quelques unes qui permettent d'avoir une image de la réalité qui est la leur.

1.1 L'implantation des PIJ/BIJ



La majorité des BIJ/BIJ se trouve en milieu urbain et si nous ajoutons une partie des structures qui sont dans des territoires appelés « semi-rural », mais fortement urbanisés, nous avons globalement une implantation du réseau très urbanisé. Il est vrai que, malgré les grands territoires ruraux de l'Isère, les habitants ne sont proportionnellement que peu nombreux.

1.2 Occupent-ils des locaux seuls ou avec d'autres structures ?

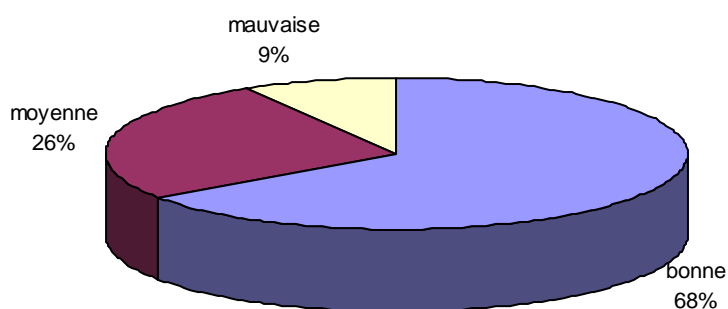


La plupart des BIJ/PIJ « cohabitent » avec d'autres structures (16), majoritairement des services communaux ou intercommunaux (11). Néanmoins 7 BIJ/PIJ occupent des locaux seuls, ce qui n'est pas négligeable. La cohabitation physique n'est pas un problème en soi sauf pour la visibilité (signalétique) de l'espace réservé à l'IJ et quelques fois pour l'emplacement à l'intérieur de l'équipement qui peut être inapproprié pour l'accueil du public.

Ce qui paraît essentiel est la place et le rôle du PIJ/BIJ dans le projet territorial ainsi que la clarté (ou pas) des missions de l'information jeunesse par rapport aux autres services ou structures. Une sensibilité particulière et par conséquent des rapports compliqués (tendus) apparaissent lorsque le PIJ/BIJ cohabite avec une autre structure qui accueille des publics pour de l'information comme, par exemple, une Mission Locale.

L'implantation physique et l'espace réservé à l'information jeunesse ne sont pas anodins et nous renseignent, de manière significative, sur le projet local en direction des jeunes et la vision des élus quant à la place du PIJ/BIJ. A partir de nos observations sur le terrain nous pouvons dire qu'il y a une bonne implantation et donc une bonne considération du PIJ/BIJ dans la politique de jeunesse de la plupart des territoires. La visibilité et la légitimité de l'information jeunesse doivent être prouvées au quotidien, tout en alimentant en permanence les élus et les techniciens territoriaux d'éléments de compréhension de l'action informative. Comme nous le verrons ultérieurement, l'information jeunesse ne jouit pas d'une légitimité a priori ; elle doit donc, sans cesse, apporter les preuves de son utilité à partir des démarches de valorisation permanente.

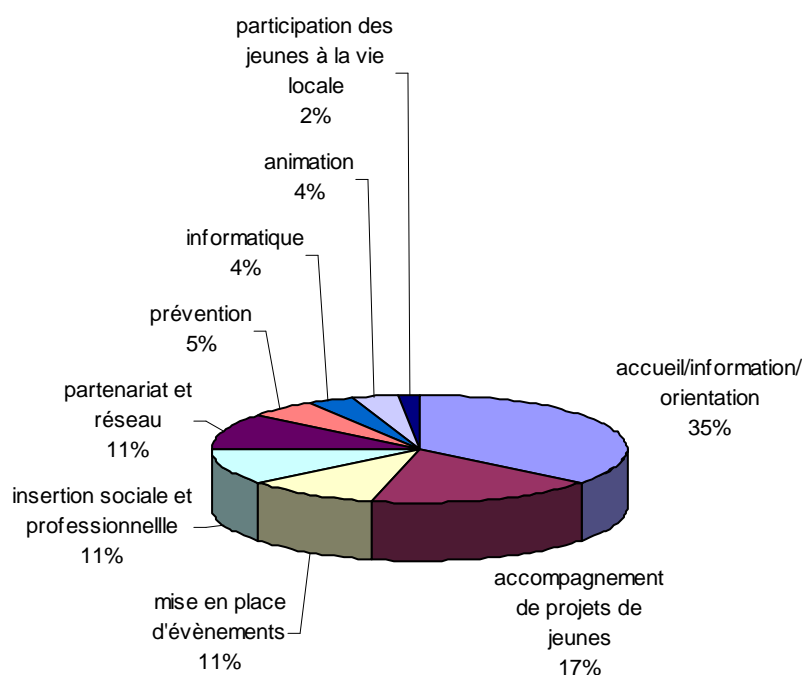
1.3 La fonctionnalité des locaux des PIJ/BIJ



La fonctionnalité de l'espace réservé à l'information jeunesse est majoritairement bonne (68 %) ; seulement quelques PIJ/BIJ souffrent dans leur fonctionnement d'une mauvaise fonctionnalité. Signalons qu'il ne s'agit pas seulement du confort des professionnels, mais surtout de la qualité de l'espace afin que l'accueil (qui est la mission principale) puisse se faire dans des conditions acceptables.

2. Les missions réalisées par les PIJ/BIJ

C'est une partie essentielle de notre investigation qui cherche à repérer réellement ce que font les PIJ/BIJ à travers l'analyse de leurs actions. Les résultats qui suivent ne sont pas ceux qui figurent dans les conventions ou dans d'autres documents exprimant des objectifs à atteindre. Il s'agit ici de l'expression des informateurs jeunesse décrivant, dans le détail, leurs activités.



Les résultats appellent plusieurs observations. D'abord une confirmation qui valide que la mission principale des PIJ/BIJ, le cœur du métier, est bien l'accueil du public pour de l'information globale qui oriente la démarche du jeune vers des décisions, des choix, des projets.

Plus surprenante, ou moins habituelle, est la mission « accompagnement de projets de jeunes » qui arrive en deuxième position et qui représente, de manière significative, une réalité de l'information jeunesse. Les informateurs jeunesse se trouvent être des accompagnateurs de l'initiative des jeunes car toute réalisation de projet repose principalement sur la recherche d'information.

Il est important de souligner que la technicité des informateurs jeunesse, qui est celle de chercher la bonne information, se transforme naturellement en posture d'accompagnement des jeunes. Pour chercher la bonne information, il faut également savoir écouter et établir une relation et c'est ce qui représente deux

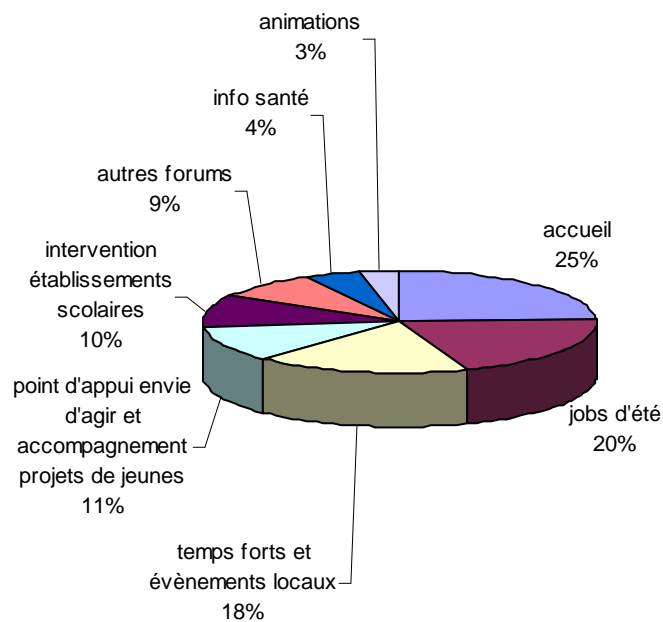
autres piliers de l'accompagnement des projets des jeunes que possèdent les informateurs jeunesse.

Nous incluons, dans le tableau concernant les missions, celle intitulée « partenariat et réseau » qui peut poser question. Nous l'avons laissée parmi les autres missions, même si elle n'est pas de la même nature, car il s'agit de l'expression des professionnels qui, dans leurs propos, expriment l'importance de la mise en action avec d'autres. En effet, et nous le verrons en détail plus loin, nous sommes ici en présence d'un élément significatif du « faire » des informateurs jeunesse qui fonctionnent aisément dans la mise en œuvre collective, partenariale. Au moment où nous constatons souvent des inerties, des cloisonnements qui rendent le partenariat difficile, voici un acteur des politiques jeunesse qui, structurellement, est porté vers la synergie et la mise en place des actions partenariales.

Avec « la mise en place d'évènements » et « l'insertion sociale et professionnelle » nous avons les principaux champs d'actions des PIJ/BIJ de l'Isère.

3. Les actions menées par les PIJ/BIJ

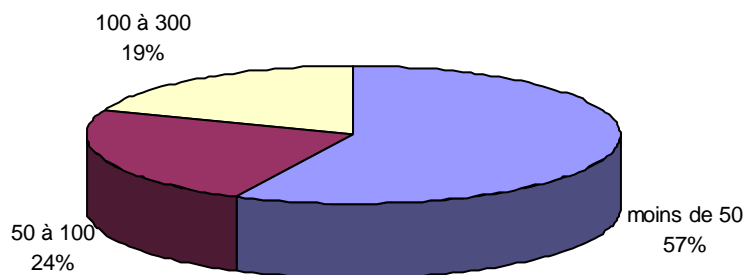
Les résultats concernant les actions menées viennent préciser et illustrer les missions analysées ci-dessus.



Notons la place importante de l'action « Jobs d'été » qui mobilise les PIJ/BIJ. Ils agissent la plupart du temps, avec de nombreux partenaires et d'autres PIJ/BIJ du réseau du département. On note également la quantité non négligeable d'actions menées avec des établissements scolaires (collèges – lycées) ; cela illustre que globalement les PIJ/BIJ et les collèges-lycées entretiennent des bonnes relations permettant de réaliser des actions partenariales, même si des difficultés partenariales subsistent par ailleurs.

4. Nombre de contacts individuels mensuels

Les résultats qui suivent doivent être considérés avec prudence, notre comptabilité n'est pas une démarche stricte. Il s'agit plutôt d'ordres de grandeur, d'indications que les professionnels nous ont communiqué pour décrire leur réalité de fonctionnement. Un travail plus précis est à faire concernant la quantification de l'accueil des PIJ/BIJ. La plupart le font et présentent ces résultats chiffrés dans leur rapport annuel. Il convient, ici, d'ajouter aux contacts individuels, l'ensemble des contacts collectifs (groupes) pas toujours quantifié par les PIJ/BIJ. L'effort de quantification est une préoccupation des professionnels et une réflexion pour une harmonisation des outils est entreprise.



Notons enfin que l'accueil du public est principalement basé sur la disponibilité de l'informateur qui accompagne le jeune afin qu'il puisse repartir avec « quelque chose » qui le fait progresser dans son cheminement, dans sa recherche quelque soit le secteur.

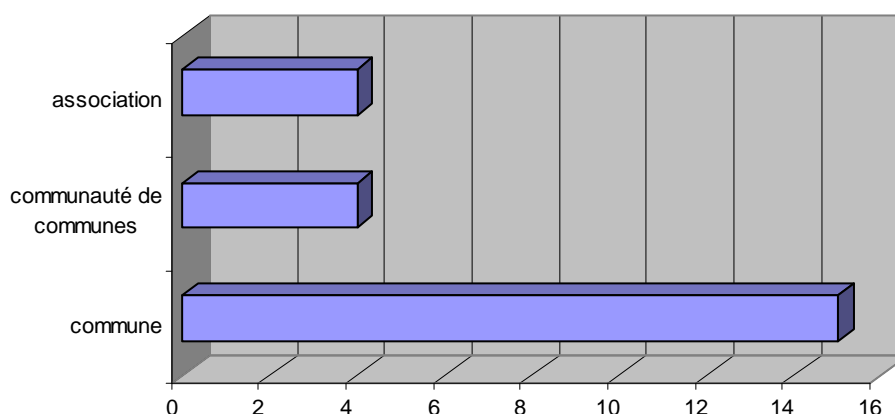
5. Les salariés

Les ressources humaines sont, bien entendu, déterminantes dans le fonctionnement des PIJ/BIJ. Les informateurs jeunesse avec leurs qualifications, leur posture professionnelle et leurs conditions statutaires sont au cœur de l'activité des espaces information jeunesse du département. Nous ne serons pas exhaustifs concernant les professionnels de l'IJ, bien d'autres données auraient pu être recueillies et des investigations approfondies seraient tout à fait justifiées. Quelques remarques préalables s'imposent avant de voir en détail les résultats.

Nous avons, majoritairement, rencontré des professionnels heureux d'être à leur place et motivés par l'action de l'information. Malgré des difficultés, des dysfonctionnements, des lourdeurs structurelles et politiques existantes, l'énergie de faire, d'entreprendre, d'améliorer et d'innover est apparue clairement. La plupart d'entre eux ne sont pas là par hasard ou par défaut, même s'il y a des endroits où c'est le cas.

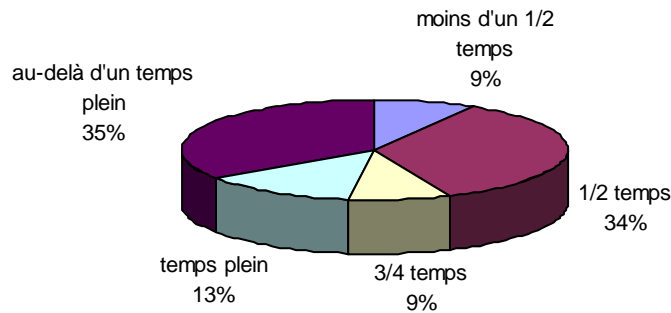
Nous avons rencontré des professionnels exposant leur situation avec lucidité, voyant les obstacles mais aussi tout le potentiel d'évolution existant ; des professionnels qui restent lucides sur le manque de reconnaissance, de visibilité et de légitimité de leur place par rapport aux métiers du champ de la jeunesse, de l'éducation ou de l'insertion. Ils savent ne pas vivre sur des acquis statutaires et ont appris à expliquer, à expliciter afin de délimiter un périmètre d'action leur permettant d'agir et de se développer. Globalement ils sont en capacité de transformer le déficit de reconnaissance en liberté d'action et en qualité humaine. Leur appartenance à un réseau départemental, régional et national qui les forme, les informe et les soutient, représente incontestablement une force.

5.1 Leurs employeurs



Sans trop de surprise notre investigation confirme les données régionales et montre que les employeurs, dans leur grande majorité, sont les collectivités territoriales (communes et communauté de communes).

5.2 Le temps salarié par PIJ/BIJ

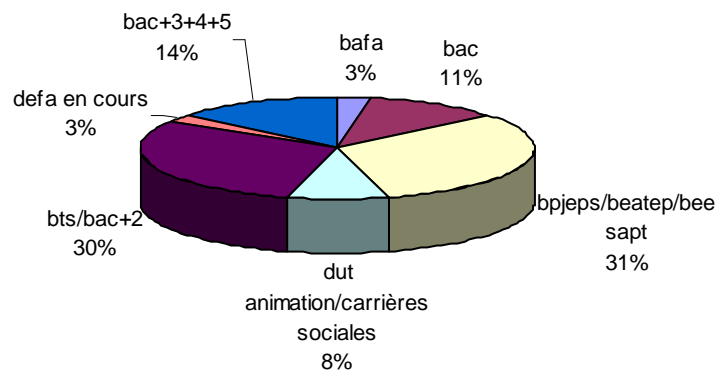


Nous constatons une faible majorité des PIJ/BIJ qui n'emploient pas des informateurs jeunesse à temps plein (52 %). L'autre moitié possède des salariés à temps plein, voir (de manière assez conséquente) plusieurs professionnels. Dans le cas des professionnels qui ne consacrent pas tout leur temps à l'information jeunesse, la plupart remplissent des missions d'animation.

Malgré, bien souvent, l'inconfort de la double mission, les informateurs jeunesse considèrent leur action au PIJ/BIJ importante. Ils restent néanmoins vigilants car dans cette situation professionnelle de « multi-activités », l'action IJ peut se trouver diluée, voire marginalisée.

Quant aux PIJ/BIJ qui jouissent de la présence de plusieurs salariés, la dynamique est plus grande et la place dans la politique territoriale également.

5.3 Les formations des informateurs jeunesse



II

n'existe

pas de qualification diplômante spécifique pour les informateurs jeunesse, mais ils ont tous suivi les formations obligatoires mises en place par le CRIJ Rhône-Alpes.

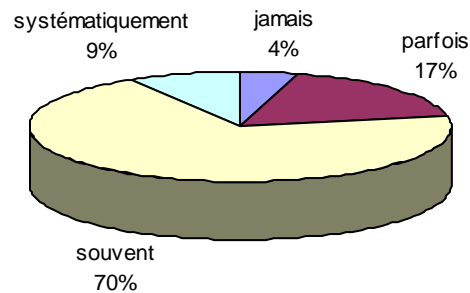
Nos résultats, pour l'Isère, montrent l'importance des formations du champ de l'animation socioculturelle (42 %), surtout les diplômes de technicien d'activités. Notons également la part majoritaire des formations secondaires et universitaires générales (44 % Bac + 2 et plus, 11 % Bac).

Globalement les informateurs jeunesse ont une bonne qualification, soit spécifique, ce qui donne une bonne connaissance du champ de la jeunesse, soit universitaire, ce qui donne un bagage de niveau élevé pouvant être investi dans le fonctionnement du PIJ/BIJ.

6. Le partenariat

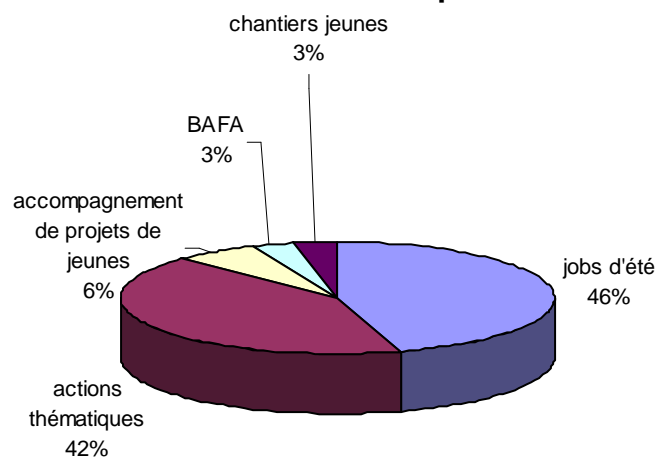
Nous nous sommes longuement arrêtés sur la question du partenariat dans nos entretiens avec les informateurs jeunesse afin d'appréhender cet aspect de leur travail qui les caractérise.

6.1 Les sollicitations



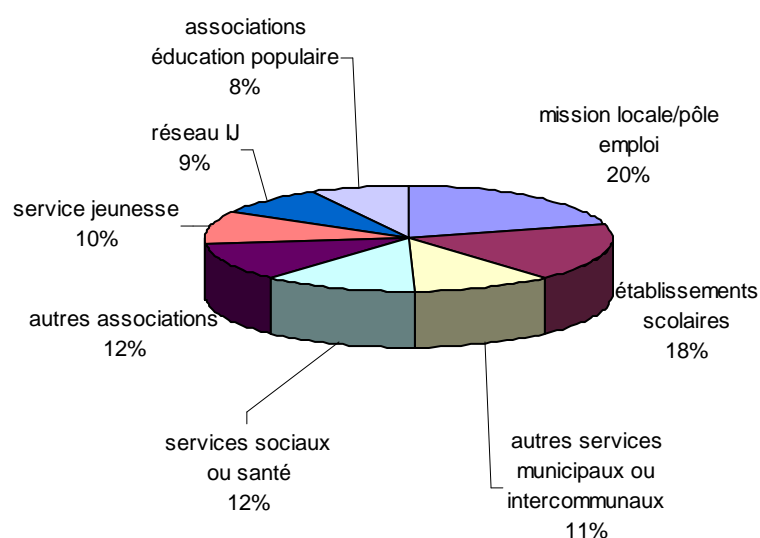
La sollicitation des partenaires de PIJ/BIJ nous semble être un bon indicateur de la place occupée dans l'environnement local et la qualité des liens existants. Le fait, que « souvent » les PIJ/BIJ soient sollicités par d'autres partenaires pour des actions communes, souligne la visibilité de l'IJ dans la mise en place des actions. Cela montre également la qualité et la spécificité de leur apport qui sont clairement reconnus par les partenaires locaux qui les sollicitent souvent, voir systématiquement.

6.2 Les actions menées dans le cadre du partenariat



L'action « Jobs d'été » occupe une place importante dans le fonctionnement des PIJ/BIJ tant pour l'engagement que par la forte mobilisation partenariale qu'elle nécessite. Les partenaires sont nombreux aussi bien localement qu'au niveau du réseau PIJ/BIJ où plusieurs structures d'IJ collaborent pour cette action importante. Dans l'intitulé « actions thématiques » nous trouvons des actions qui peuvent concerner la connaissance des métiers, la santé, la prévention routière, l'animation, des évènementiels, les actions de mobilité internationale... etc.

6.3 Les partenaires

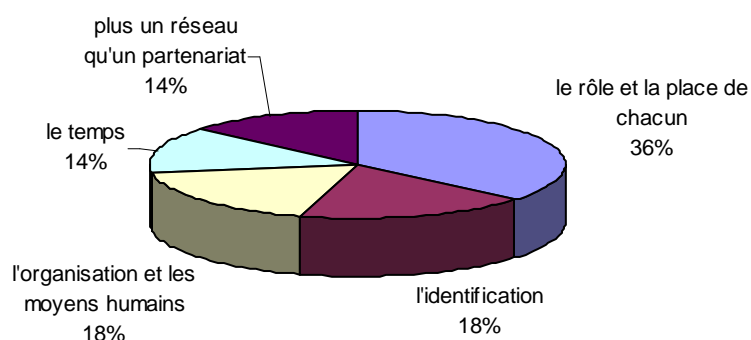


Les résultats, que nous présentons ici, rendent visible l'environnement partenarial des PIJ/BIJ qui est en cohérence avec les tendances que nous avons présentées jusqu'ici. Nous retrouvons, en effet, l'importance des partenaires qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion professionnelle, comme les Missions Locales et Pôle Emploi. Ceci est à mettre en lien avec l'action « Jobs d'été », sans pour autant épuiser l'action de l'IJ dans ce domaine, un accueil tout au long de l'année est réalisé, bien souvent (pas toujours) en bonne intelligence avec les Missions Locales et Pôle Emploi. Les établissements scolaires (surtout le secondaire) sont des partenaires réguliers et les actions sont multiples et s'adaptent aux besoins des jeunes. Les PIJ/BIJ collaborent fortement avec les autres services communaux ou intercommunaux avec une prépondérance des services jeunes avec lesquels, bien souvent, ils se trouvent structurellement liés.

Le secteur associatif n'est pas absent, bien au contraire. Les associations locales trouvent dans les PIJ/BIJ des collaborateurs apportant des savoir-faire autour de l'information et l'accompagnement des projets des jeunes. Notons également les

nombreuses entreprises qui sont en contact avec les PIJ/BIJ et leur permettent de mener à bien des actions dans le champ de l'insertion professionnelle. Enfin, nous en avons déjà parlé, les PIJ/BIJ collaborent souvent entre eux à l'intérieur des zones géographiques de proximité, mutualisant ainsi leurs ressources et compétences et enrichissant, de manière significative, les différentes actions.

6.4 Les difficultés rencontrées dans le cadre du partenariat



Le fait que les PIJ/BIJ s'engagent massivement dans les actions partenariales ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des difficultés, des obstacles et des freins. Chaque item exposé ci-dessus illustre la réalité de toute action partenariale et nous montre que les informateurs jeunesse sont conscients des caractéristiques de la situation partenariale, leurs propos traduisant leur expérience sur le terrain.

« Le rôle et la place de chacun » et « l'identification » situent immédiatement où se trouve la principale difficulté du partenariat. Il semble incontournable que chaque partenaire soit correctement « identifié », reconnu, connu, apprécié par les autres partenaires ; à partir de cette reconnaissance, le rôle et la place de chacun sont définis en fonction des objectifs recherchés. Bien souvent des actions partenariales s'engagent sur des interconnaissances floues ou insuffisantes ; elles s'engagent souvent avec des « non dits » qui nuisent à la qualité des rapports et la clarté des faits et gestes de chacun. C'est une réalité que tous les acteurs du champ des politiques jeunesse connaissent bien (qui n'est pas spécifique à ce secteur) et il convient d'essayer d'offrir le maximum de clarté et de constituer des bases saines pour le partenariat. Une variable importante n'est absolument pas à minimiser : elle concerne les relations interpersonnelles qui malgré la dimension professionnelle des acteurs peut contribuer à faciliter la collaboration ou la compliquer.

Le partenariat représente une richesse mais exige en contrepartie une organisation suffisante, une réelle implication des personnes et du temps pour la mise en cohérence. La notion du partenariat est complexe et il n'est pas notre intention ici d'entrer dans un approfondissement, nous souhaitons simplement éclairer le

paysage partenarial des PIJ/BIJ pour mieux connaître leur fonctionnement et leurs particularités.

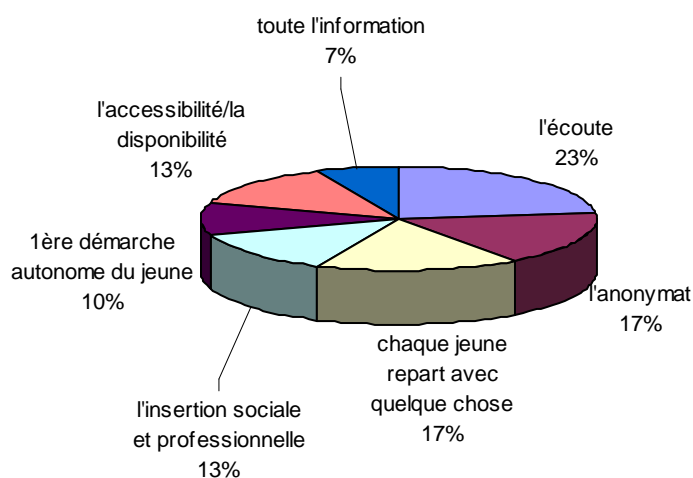
Un dernier élément, que nous soulignerons, concerne la différence que font certains professionnels rencontrés entre « réseau » et « partenariat ». En effet, ils connaissent bien la mise en réseau à travers les autres PIJ/BIJ du département, de la région et du niveau national qui représentent un lieu ressource permanent où s'installe une « dynamique de troc » d'idées, d'informations, d'actions et des compétences. Le réseau offre une plus grande assise à chaque PIJ/BIJ qui, face à la complexité de notre société, ne se trouve pas dans l'obligation de tout savoir, mais sait comment faire pour trouver les apports nécessaires à la situation concrète. Ainsi la mise en réseau combat la tendance à l'isolement qui fragilise beaucoup de structures du champ de la jeunesse (territoriales ou associatives) et améliore significativement la qualité de l'intervention.

6.5 Quelles sont les plus values apportées par les PIJ/BIJ dans les actions partenariales

Nous avons eu peu de réponses à cette question, ce qui en soi est une indication sur les difficultés des professionnels d'avoir des idées claires sur leurs spécificités. C'est un élément important qui souligne une image de soi, de son identité pas vraiment établie. En effet, ce qui peut être un avantage au niveau de l'accessibilité des jeunes, devient une faiblesse d'identification qu'il s'agit de prendre en compte car une vision de soi trouble, floue ou pas suffisamment claire ne favorise pas un positionnement serein dans des contextes locaux de politiques jeunesse de plus en plus complexes.

7. Les spécificités de l'information jeunesse en direction des jeunes

Un des objectifs de notre investigation était de chercher les spécificités de l'information jeunesse pour améliorer la visibilité et la reconnaissance de celle-ci et mieux comprendre son fonctionnement. La question, dont nous présentons les résultats, nous éclaire sur ce sujet ainsi que celle qui suit.



Ce qui ressort, dans un premier temps, est l'importance de l'écoute à laquelle les informateurs jeunesse semblent être massivement sensibles. En effet comment peut-on accueillir sans cette posture ouverte de l'écoute qui devient la base de toute relation et de toute recherche d'information ? Tout commence par l'écoute qui permet aux jeunes de formuler une expression de leur besoin ou de leur projet. La posture de l'écoute est une démarche active qui ne concerne pas uniquement les organes de l'ouïe mais l'ensemble du comportement de l'informateur qui peut ainsi créer une atmosphère susceptible d'accueillir la demande du jeune. Nous devons, dans l'analyse de l'écoute, ajouter les résultats élevés de l'item « l'accessibilité/la disponibilité » (13 %) qui influence grandement l'écoute.

Lorsqu'un lieu est accessible et relativement ouvert, la parole du jeune peut plus facilement se libérer et à partir de cette parole des échanges et une démarche d'accompagnement peuvent s'envisager. L'accessibilité du lieu a des conséquences en amont de la parole ; elle permet au jeune de franchir la porte d'un PIJ/BIJ ou de ne pas la franchir et se priver d'une ressource pour ce qu'il a à vivre et à faire. Enfin la disponibilité de l'informateur nous semble centrale, nous savons comment il est

difficile, même pour des adultes, d'exprimer une demande à un interlocuteur qui semble préoccupé, absent ou mécontent d'être là. La disponibilité est la base de la réceptivité qui se transforme en capacité d'ouverture, elle facilite incontestablement l'expression du jeune et la qualité de la relation.

L'écoute et la disponibilité renvoient également au « bien être » professionnel de l'informateur jeunesse car il ne peut pas être dans cette qualité d'accueil si le lieu de PIJ/BIJ n'est pas accessible et s'il est préoccupé par des questions concernant la place et le rôle de son métier et la reconnaissance qu'il a (ou n'a pas) de son travail.

Dans nos résultats, l'anonymat (17 %) occupe une place non négligeable et les informateurs jeunesse semblent sensibles à cela. L'anonymat influence également la qualité de la relation, il enlève du poids et permet à la confiance de s'établir et d'offrir ainsi une base de travail saine et sincère.

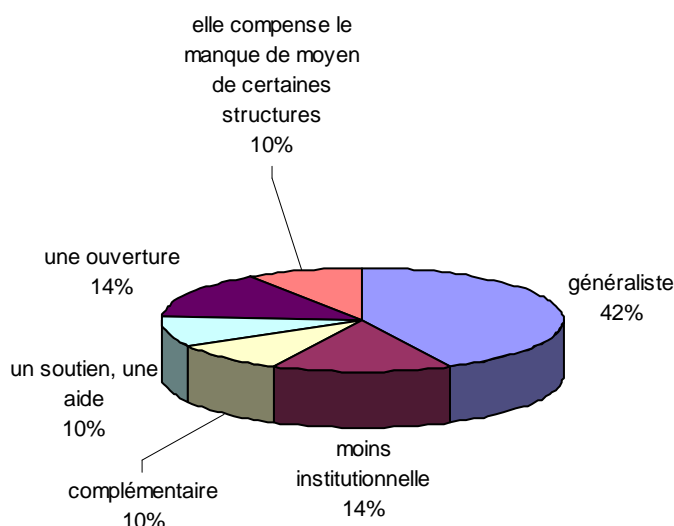
Les trois items les plus importants qualitativement (l'écoute 23 %), l'accessibilité/la disponibilité (13 %), l'anonymat (17 %) concernent la relation. Cela prouve que les informateurs jeunesse considèrent que le principal apport de leurs missions se situe dans la qualité de la relation. Avant même qu'il y ait quelque chose de concret, une ambiance relationnelle s'installe et détermine tout le reste. Nous pensons que la vision des informateurs jeunesse est juste et porteuse de sens dans une société où la relation devient déficiente ou tout simplement absente, dans une société, où le mirage de la ressource virtuelle inépuisable et facilement accessible, pose l'individu et surtout le jeune dans un isolement qui ne facilite pas la socialisation et le vivre ensemble.

L'item, qui obtient également un bon score, nous donne des éclairages intéressants. Il s'agit de « chaque jeune repart avec quelque chose » (17 %) qui figure aussi dans les écrits fondateurs de l'information jeunesse. La frustration générée par des contacts infructueux avec les institutions est destructrice pour le jeune et pour la société qui alimente des ressentiments qui seront à la base de la défiance des individus envers les institutions. Que chaque jeune puisse repartir avec quelque chose, ne serait-ce qu'une écoute sincère lui ayant permis de formuler sa demande devant un tiers, relève d'une exigence incontournable qui n'est malheureusement pas très répandue.

Enfin les informateurs jeunesse sont conscients de leur objectif d'accompagner le jeune dans son insertion sociale et professionnelle. Ils savent que grâce aux bonnes informations, aux bons conseils et à la qualité relationnelle vécue, le jeune sera en mouvement, en construction pour une place dans notre société. Le dernier item participe à cet accompagnement, « première démarche autonome du jeune » (10 %), car l'apprentissage et la socialisation passent par l'acceptation de son autonomie d'autant plus facilitée que le jeune trouve des lieux, des personnes disponibles et compétentes pour le suivre.

8. Les spécificités de l'Information Jeunesse par rapport à d'autres structures d'information

Nous avons voulu savoir comment les informateurs jeunesse se perçoivent eux-mêmes en comparaison les autres structures dont le « cœur de métier » est également l'information.



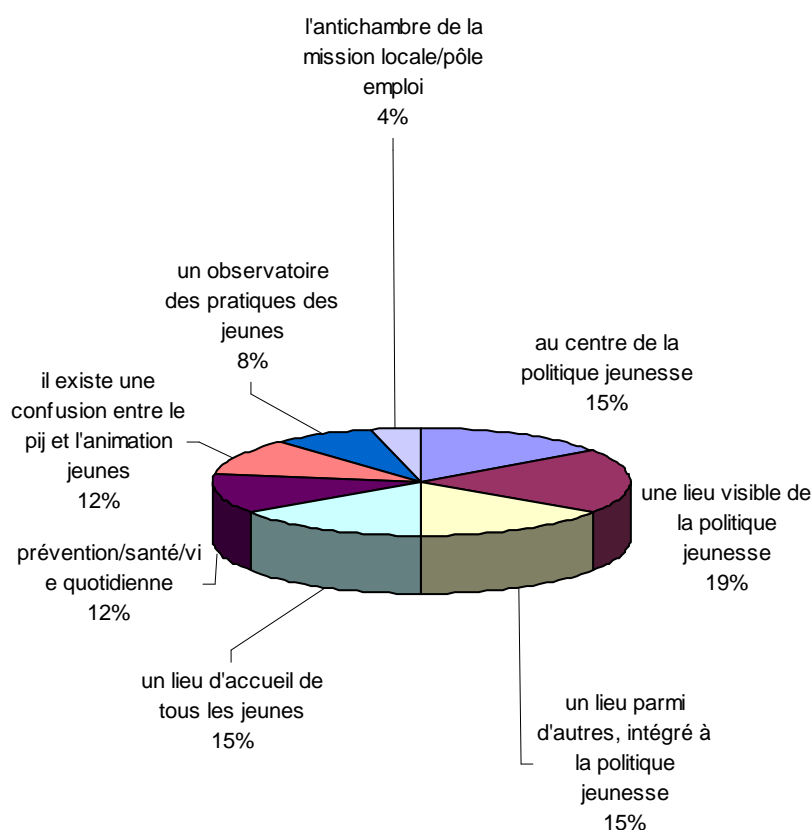
La principale spécificité de l'IJ est celle d'être « généraliste », pouvant donner une première information dans divers champs concernant la vie du jeune et pas seulement le travail ou les études. Les professionnels rencontrés sont des généralistes de l'information, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas une expertise de spécialiste qui finalement ne peut que diffuser sa spécialisation. Face au spécialiste, c'est au jeune de s'adapter, de trouver le bon lien spécialisé, autrement il n'obtient pas d'information. La posture du généraliste est tout autre, elle est en cohérence avec l'importance de la qualité de la relation qui se construit à travers l'accessibilité, la disponibilité, l'anonymat, la confiance et l'écoute. En effet, l'informateur jeunesse ne propose rien à priori, sa « généralité » l'amène à partir de la demande du jeune, à accueillir son expression et à mettre en place une démarche conjointe de recherche d'information. Cette écoute, à priori, peut tout simplement aboutir à une mise en relais vers un lieu spécialisé d'information.

Nous souhaitons souligner l'importance de cette spécificité de généraliste dans une société de valorisation, bien souvent excessive, des spécialistes. Le généraliste de l'information offre au jeune la possibilité de ne pas savoir, de ne pas avoir d'emblée une demande structurée, d'avoir besoin juste d'un échange pour tester une idée, qui n'est peut-être qu'une idée, mais qui est la sienne. Dans une société où la pression du résultat s'exerce chaque jour davantage, le droit à l'échec n'est plus permis, le

droit au tâtonnement, au doute, aux perceptions pas claires, bref tout ce qui fait « un monde » de jeune, percute une société d'utilitarisme exacerbé.

Les lieux, où tout cela peut se vivre, ne sont pas nombreux, la posture de généraliste des informateurs jeunesse (qui peut être vécue comme une déficience professionnelle ne facilitant pas la reconnaissance de leurs missions et leur place dans les politiques territoriales de jeunesse) offre cette possibilité au jeune de rencontrer une tierce personne qui est là avant tout, pour accueillir sa parole pouvant être un début de quelque chose ou pas. Il nous semble que la posture du « généraliste » doit être valorisée et reconnue et non pas être vécue et perçue comme dévalorisante. Elle permet de lutter contre la coupure dont souffre notre société entre le monde du jeune et celui des institutions. Si nous ajoutons à la posture généraliste les items « moins institutionnelle » (14 %) et « l'ouverture » (14%) nous pouvons décrire avec justesse ce qu'est l'information jeunesse et comprendre où se trouve sa plus-value et son intérêt. Le généraliste, soucieux de la qualité relationnelle, moins lesté par des cadres et dispositifs institutionnels, soignant l'ouverture et l'accessibilité de son lieu d'exercice et de sa posture, se trouve au cœur d'une possibilité de rencontre allégée et sincère que notre jeunesse cherche pour se construire et offrir des cheminements vers l'âge adulte, vers l'âge du citoyen. Notons également que l'IJ, grâce à sa souplesse de généraliste, gagne à être complémentaire des spécialistes et compense le manque des moyens de certaines structures.

9. La place du PIJ/BIJ dans la politique jeunesse territoriale



Nous arrivons à l'aspect central que nous souhaitons explorer, à savoir quelle place occupent les PIJ/BIJ dans les politiques territoriales de la jeunesse ? Nous avons des éléments de réponse seulement à partir de l'expression des informateurs jeunesse, ce qui n'épuise pas le sujet, mais donne la vision d'un seul acteur du champ de la jeunesse. Nous avons recueilli la manière dont les professionnels des PIJ/BIJ se voient dans l'environnement local et ce qui semble être pour eux leur positionnement.

Le champ de la jeunesse est caractérisé par la multiplicité des acteurs et la complexité des rapports dus aux diverses missions. Les frontières du champ d'intervention de chacun sont rarement définies de manière précise, nous sommes dans un contexte de construction permanente où chaque acteur, à travers chaque action, souhaite, doit consolider sa place et collaborer avec d'autres partenaires.

La nécessité pour chacun d'avoir une vision claire de ses missions devient incontournable, mais la réalité n'offre pas toujours des positions claires dans les politiques territoriales de la jeunesse. Les acteurs polyvalents, généralistes peuvent souffrir d'un manque de visibilité et de crédibilité et peuvent se voir assigner des missions sans réelle orientation. Leur situation caractérisée par la souplesse et leur grande adaptabilité peut se transformer en frein pour leur fonctionnement étant donné les nombreuses sollicitations dont ils peuvent être l'objet, les faisant ainsi s'engager dans tous les sens. Cette pluriactivité peut rendre service au niveau local

mais dessert un positionnement clair et empêche les acteurs concernés de développer une certaine pérennité dans un engagement précis. C'est bien souvent le cas pour les PIJ/BIJ. En revanche, les structures spécialisées jouissent d'une meilleure visibilité/crédibilité due à leur expertise développée uniquement dans un seul segment du champ de la jeunesse. Elles peuvent néanmoins souffrir d'un déficit de considération lorsque leur secteur n'est plus prioritaire pour des raisons diverses, sans être vraiment en capacité de rebondir ailleurs et différemment. Les structures spécialisées sont souvent structurées à travers des cadres institutionnels et organisationnels bien définis, des métiers à professionnalité bien assise et reconnue : ces facteurs assurent une qualité d'expertise mais peuvent être des freins pour des évolutions et des adaptations à réaliser.

Notons également que le champ de la jeunesse doit faire face à des publics (les jeunes) à comportements multiples, changeants et difficilement exprimables par des voies intelligibles et perceptibles de manière habituelle, pour les institutions. Cet état de fait impose une veille permanente et une capacité de questionnement pour s'ajuster aux publics tout en maintenant des caps éthiques et d'objectifs pour ne pas tomber dans une posture de clientélisme et de satisfaction immédiate de l'expression des jeunes.

Comment être proche, en contact, en écoute avec les jeunes et à la fois incarner des positions d'adultes, d'institutions qui reflètent la production stabilisée de la société, telle est la question centrale pour tous les acteurs du champ de la jeunesse.

Le champ de la jeunesse doit également faire face à une grande volatilité des dispositifs nationaux qui produisent un effet d'empilement et nuisent à l'installation d'un climat serein dont ont besoin les professionnels. Les collectivités territoriales sont également dans une approche de la jeunesse extrêmement mouvante ne rassurant pas toujours convenablement les techniciens territoriaux et les acteurs associatifs.

Notons enfin qu'un des acteurs principaux du champ de la jeunesse, qui est le secteur associatif, se trouve fragilisé par l'effet accumulé de l'instrumentalisation des ses actions, de la baisse des moyens, de l'absence de pérennité des dispositifs et des engagements des différents partenaires.

Revenons aux résultats de notre investigation qui éclairent, à leur manière, les questionnements généraux.

Incontestablement les informateurs jeunesse se sentent, se voient bien positionnés dans les contextes locaux du champ de la jeunesse. Si nous ajoutons les trois items suivants : « au centre de la politique » (15 %), « un lieu visible de la politique jeunesse » (19 %), et « un lieu parmi d'autres, intégré à la politique jeunesse (15 %), nous arrivons à une expression massive décrivant un bon positionnement des PIJ/BIJ dans les politiques jeunesse de leur territoire (49 %). L'IJ trouve sa place en Isère et peut agir avec ses spécificités dans le sens des objectifs définis par les élus. Cette expression des informateurs jeunesse est significative de la manière dont ils se voient. Ils mettent majoritairement en avant une vision globale de leur structure plutôt qu'un positionnement thématique, même si celui-ci n'est pas exclu (prévention/santé/vie quotidienne : 12 %).

Ils considèrent ainsi le jeune globalement et non pas découpé selon des secteurs et des moments de sa vie. Nous revenons ainsi à l'identité des « généralistes » qui les place, naturellement dirions-nous, dans une posture globale par rapport aux jeunes et les prédispose à agir de manière transversale au-delà des frontières des secteurs.

Dans un contexte où nous cherchons des nouvelles approches de la jeunesse basées sur la transversalité des représentations et des actions, les informateurs jeunesse agissent déjà dans ce sens. Cette posture peut provoquer parfois des confusions dans un paysage d'acteurs chargé et pas souvent en bonne santé structurelle comme le souligne l'item « il existe une confusion entre les PIJ/BIJ et l'animation jeunesse » (12 %).

Les zones de friction se situent majoritairement entre l'IJ et l'animation jeunesse et entre l'IJ et la mission locale ou pôle emploi, mais bien souvent, les uns et les autres arrivent soit à s'ignorer, soit à trouver des bases communes minimum, soit à transformer cette tension en collaborations fructueuses.

Notons également que les informateurs jeunesse sont sensibles au fait d'accueillir tous les jeunes (15 %), voire même des adultes qui franchissent le seuil de leurs structures. Cette position ne les empêche nullement de développer des actions ciblées pour des publics spécifiques.

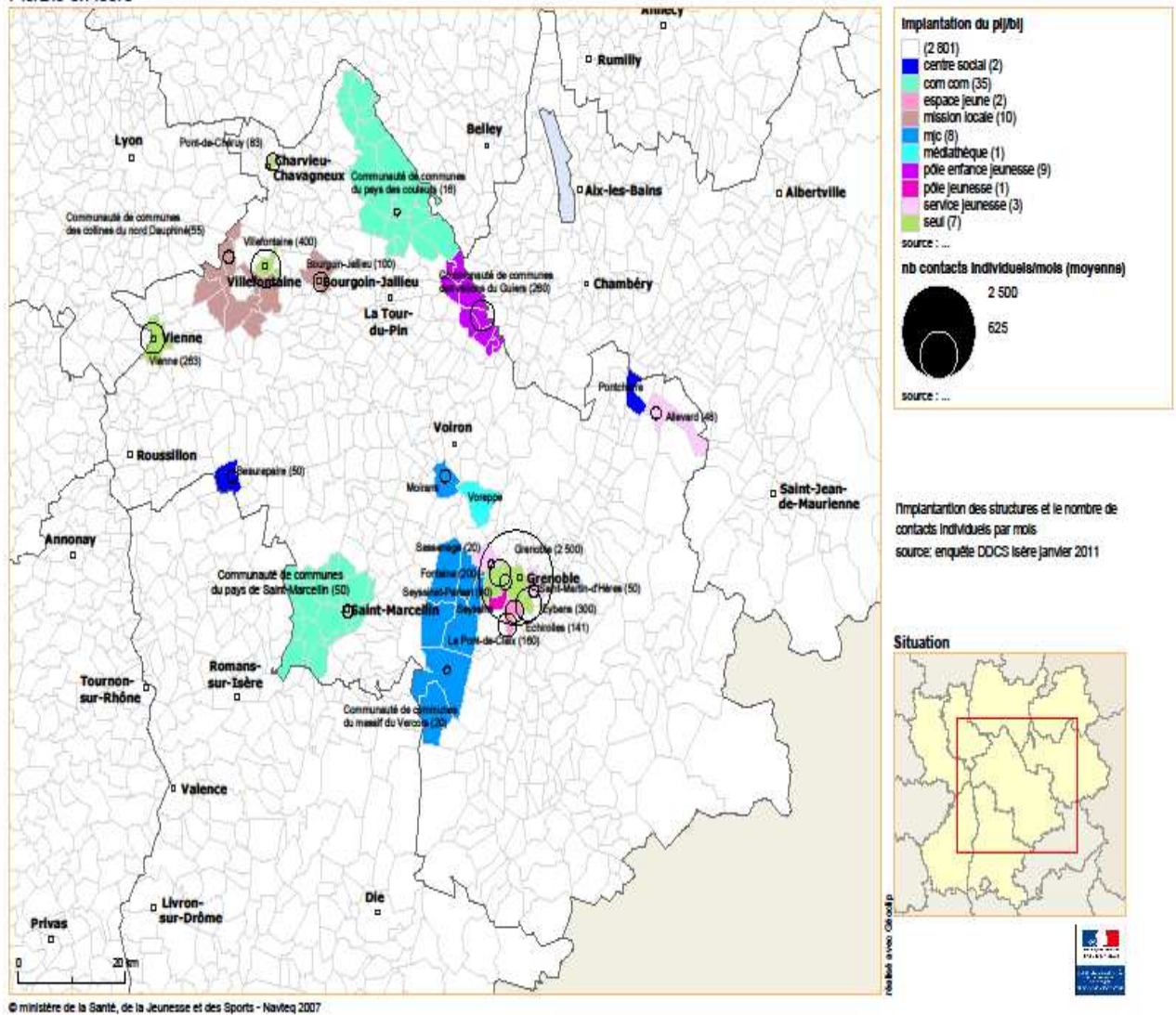
Les PIJ/BIJ qui se voient être (entre autre) « un observatoire des pratiques des jeunes » (8%) sont incontestablement à ajouter à la grande catégorie des structures qui sont bien positionnées dans la politique jeunesse.

Nicolas PRECAS
Florence MICHELLAND
Laurence DRUON

Annexes

- carte sur l'implantation des structures et le nombre de contacts individuels

PIJ/BIJ en Isère



- carte sur les salariés des structures

PIJ/BIJ en Isère

